

LE BÂTHIOLAIN

LETTRÉ INFO DE LA COMMUNE DE LA BÂTHIE N° 205 - JANVIER - FÉVRIER 2025



**BULLETIN D'INFORMATION
COMMUNAL**
JANVIER / FÉVRIER 2025

MAIRIE DE LA BÂTHIE
103 rue A. de Lamartine
73540 LA BÂTHIE
Tél. 04 79 31 00 43
mairie@labathie.fr
www.labathie.fr

**HEURES D'OUVERTURE
AU PUBLIC :**
Lundi, mardi et jeudi :
08:30-12:00
Vendredi :
08:30-12:00, 13:30-17:00
Fermé le mercredi

Directeur de la publication :
Jean-Pierre ANDRÉ,
le Maire

Articles : Mairie de la Bâthie,
commission communication
Photos : Mairie
Conception : L'imprime Doussard

1200 exemplaires
ISSN : 2726-5196
Distribution : SCOP AART
Gilly-sur-Isère

Le mot du Maire et de l'équipe municipale

L'équipe municipale souhaite à toutes les bâthiolaines et à tous les bâthiolains une bonne année 2025. Nous avons une pensée pour tous ceux qui se sont trouvés affectés par les difficultés de l'existence : maladie, perte d'un proche et autres drames qui nous touchent. Nous souhaitons à toutes et à tous une année sereine, riche de découvertes et de joies partagées.

Présenter des vœux, c'est toujours se pencher sur l'année que l'on a quittée et se projeter dans l'année qui vient. L'année 2024 aura été marquée par des événements qui semblent bien loin de nous mais qui malgré tout nous touchent directement. Le déficit global des finances de l'État risque d'avoir des conséquences sur les budgets communaux. Nous entendons il y a peu des hommes politiques nationaux expliquer que les collectivités territoriales étaient trop dépendantes et qu'il fallait pour réduire une dette colossale leur attribuer moins d'argent. C'était d'une certaine façon se défausser de la responsabilité concernant la création de ce déficit énorme pour notre pays. La motion de censure votée contre le gouvernement Barnier (sur laquelle nous n'avons pas ici à prendre parti) a certes stoppé cette volonté de réduire les aides de l'État mais nous ne savons pas pour l'instant ce qui nous est réservé. Nous pouvons toujours hélas supposer qu'elles seront en baisse. Le vote récent du budget 2025 à l'Assemblée Nationale et au Sénat ne nous a pas rassurés sur ce point.

L'année 2024 a été une année d'instabilité et d'incertitude. Espérons tout simplement que la sérénité reviendra dans le pays mais il est à craindre que cela ne sera pas le cas.

Pour notre commune, 2024 aura été l'occasion de travaux et d'investissements nécessaires. Par ailleurs, des élections partielles intégrales ont placé une nouvelle

municipalité à sa tête. En quatre mois, nous avons installé commissions et groupes de travail avec le souci de respecter nos engagements devant les électeurs. Nous avons d'abord tenu notre parole sur la baisse des indemnités des élus car lorsque les temps sont difficiles financièrement, c'est aux élus d'être exemplaires. Nous publions par ailleurs (c'était le premier point de notre programme) un Bâthiolain tous les deux mois pour informer la population. A l'écoute des citoyens, nous avons, pour ceux qui travaillent tôt remis l'éclairage sur certains secteurs de la commune.

L'année 2025 sera pour notre équipe une année importante. Nous travaillons sur la rénovation du parc de jeux, sur la sécurité et nous vous communiquerons les avancées de ces dossiers. Nous comptons bien finaliser tout cela au cours de l'année.

A ces actions à venir s'ajoutent différentes pistes de réflexion, d'analyses et de rencontres. Nous constatons par exemple qu'il y a sur notre commune bon nombre d'incivilités plus ou moins graves et de non-respect de certaines règles de savoir-vivre (dépôts sauvages d'ordures, stationnements gênants). Si La Bâthie n'est pas un lieu menacé par une délinquance endémique, il convient pourtant de travailler sur un projet de police municipale mutualisée avec les communes du bassin (qui l'accepteraient). Enfin, pour le développement de la commune, il faut réfléchir avec les habitants à l'urbanisation raisonnable de certains secteurs définis par le PLU.

Devant ces tâches parfois complexes à mettre en œuvre, notre équipe met toute son énergie au service de toutes et de tous et elle vous souhaite une nouvelle fois une bonne année 2025.

Le Maire, Jean-Pierre ANDRÉ et son équipe

Incivilités et maladreses

Nous nous permettons de rappeler quelques règles simples qui permettent de vivre ensemble sans trop de difficultés. Dans nos villages où la circulation est parfois difficile, il convient de respecter les règles de stationnement. La voie publique reste la voie publique et elle doit être accessible à tous. Se garer sur la chaussée ou même parfois en plein virage entraîne des désagréments pour les autres et surtout pose des problèmes de sécurité. Les trottoirs, par ailleurs, doivent être accessibles : pensons aux personnes handicapées et aux piétons (tout particulièrement les mamans et leurs poussettes).

Par ailleurs, nous rappelons que le règlement de l'intercommunalité stipule de façon claire que les poubelles ne peuvent stationner en permanence sur le bord de la chaussée et qu'elles doivent être rentrées à l'intérieur des propriétés.

Concernant nos compagnons à quatre pattes, des sacs de propreté ont été mis gratuitement à disposition des passants, à différents endroits de la commune. Nous déplorons que ces derniers ne soient pas utilisés par tous les propriétaires de chiens, ne pouvant que constater la présence de déjections canines sur la voie publique et hélas dans les parcs municipaux. Les promenades n'ont pas à se transformer en parcours de sauts d'obstacles !

Quotidiennement, nos agents sont confrontés à de nombreux déchets abandonnés, aussi bien sur les bas-côtés des routes, que sur les trottoirs alors que de nombreuses poubelles



sont réparties sur la commune. On ne jetterait pas un papier par terre dans son salon alors pourquoi le faire dans la rue ?

A l'heure où le mot écologie est mis en avant dans de nombreux reportages, interventions de représentants politiques et autres, il est malheureux de devoir rappeler à chacun l'importance de mettre ses déchets à la poubelle. Merci à chacun de penser à ces règles simples qui permettent à tous de vivre dans de meilleures conditions.

Bilan annuel pour le bureau du Ski-Club

Jeannine Chapuis, déléguée aux associations, a assisté avec Jean-Pierre André, maire de La Bâthie, à plusieurs assemblées générales manifestant ainsi l'intérêt de la municipalité pour la vie associative dans notre commune.

La neuvième assemblée générale de Team Jallet Auto a eu lieu le 8 novembre. Le président William Jallet a rappelé le nombre de licenciés 42 dont 13 FFC/FSGT. Les résultats sportifs sont au rendez-vous puisque l'on peut compter une quarantaine de victoires lors de la saison passée. Cette équipe se renforcera avec l'arrivée de cyclistes de très bon niveau voire de haut niveau. A noter que le grand prix de la Bâthie aura lieu le 29 mars. La municipalité apportera son aide à cette occasion.

Le 15 novembre dernier, le Ski-Club de La Bâthie réunissait son bureau et dressait son bilan annuel : 17 nouveaux adhérents, 15 sorties programmées mais seulement 9 réalisées à cause du mauvais temps. Si la vitalité de cette association ne faiblit pas, une inquiétude liée à



la reprise de l'usine par Alteo dont l'aide financière traditionnellement octroyée par cette entreprise au ski-club est en suspens car il sera difficile d'avoir un nouvel interlocuteur avant le printemps 2025. D'autres pistes de financement sont donc étudiées.

L'association a participé à la Fête de Noël le 21 décembre avec sa soupe traditionnelle et ses fameuses crêpes toujours appréciées.

Prix pour le concours des maisons fleuries



Le 21 novembre s'est déroulée la traditionnelle remise des récompenses pour le concours des maisons fleuries. Jean-Pierre André, maire de La Bâthie, et les membres du conseil municipal ont accueilli les lauréats et leur ont remis un bon d'achat dans une jardinerie ainsi qu'un cyclamen. Le pot de l'amitié a ensuite réuni les participantes et les participants.

Vin chaud

L'équipe municipale était mobilisée samedi 21 décembre pour la fête de Noël sur la place de la mairie. Un vin chaud maison fut servi par une douzaine de conseillers municipaux en pleine activité dès l'après-midi. La bonne humeur était la règle, une certaine joie de vivre marquait cette soirée. Pour les enfants et pour les grands, la venue du père Noël gardait son éternel mystère. Cette attente ne fut pas déçue puisque finalement, il apparut. Un feu d'artifice organisé par la municipalité illuminait le clocher de l'église et le ciel de notre commune. Une belle initiative pour terminer l'année en beauté ! La municipalité remercie les agents et les services qui ont participé à l'organisation matérielle de cette soirée.



Nuisances olfactives

Vous avez contacté à juste raison la mairie pour une odeur pestilentielle qui se répandait sur la commune dans la journée du jeudi 16 janvier. Après enquête, nous avons constaté que cela provenait d'une unité de méthanisation située à Esserts-Blay à la limite de la commune de La Bâthie. Nous avons immédiatement contacté la préfecture qui nous a indiqué qu'un incident technique expliquait cette situation. Tout devrait rentrer dans l'ordre mais ce type de désagrément se produisant régulièrement, nous prenons la chose au sérieux car il s'agit de la tranquillité et de la santé de nos habitants. Nous n'hésiterons pas le cas échéant à prendre toute mesure pour faire cesser ce type de pollution.



UN CHIFFRE !

315 COLIS

DISTRIBUÉS À NOS AÎNÉS
par notre équipe
le 14 décembre 2024.



Vœux du Maire



La salle polyvalente était comble pour écouter les vœux du maire de La Bâthie. Étaient présents les élus du bassin albertvillois : Madame Ruffier représentant Madame la sénatrice Martine Berthet, Monsieur le député Vincent Rolland, Monsieur le vice-président de la communauté d'agglomération Christian Raucaz, Madame Doridant adjointe au maire de Cevins, Messieurs Rieu, Burdet, Duray, Thévenon, Dunand maires de Grignon, Rognaix, Frontenex, Esserts-Blay et Feissons-sur-Isère. Jean-Pierre André, après avoir souhaité une bonne année à ses concitoyens, a tracé les lignes directrices de la politique de l'équipe municipale.

Il a d'abord insisté sur la situation politique internationale (conflits Ukraine/Russie et Israël/ Palestine) et sur l'élection de Donald Trump. Tous ces événements sont facteurs d'instabilité. Instabilité que l'on retrouve aussi bien dans les enjeux climatiques qu'au niveau de la politique nationale. Tout cela impacte fortement la vie des communes.

Revenant sur les événements marquants de 2024 au plan local, il rappelait les conditions particulières de l'élection partielle de septembre. Il expliquait aussi la solidarité de tous pour éviter la fermeture de l'usine d'Arbine.

Une nouvelle équipe d'élus motivés s'est mise rapidement au travail et s'est attelée à mettre en œuvre ses promesses électorales : publication régulière du Bâthiolain, rédaction d'un magazine, baisse significative des indemnités des élus, liens respectueux avec les associations et tout particulièrement avec les bénévoles de la bibliothèque, travail sur la propreté et la sécurité.

Il a enfin annoncé une réunion publique sur les finances au printemps (mars ou avril) et tracé les grandes lignes des travaux à venir (rénovation éclairage public, panneaux solaires, réflexion sur les bassins).

Jean-Pierre André a ensuite insisté sur le développement de la commune. Plusieurs contacts ont été pris avec des opérateurs et constructeurs. Il a par avance rassuré la population : il ne s'agit pas de construire tout et n'importe quoi et n'importe comment. Il faut procéder de façon raisonnée pour un projet raisonnable. Le point de départ serait la zone des Carrons.

Madame Ruffier et monsieur Rolland prenaient ensuite la parole pour souhaiter une bonne année 2025 à la population.

La cérémonie des vœux s'est achevée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Bibliothèque



CETTE FIN D'ANNÉE A ÉTÉ UNE RÉUSSITE !

Les bénévoles ont eu le plaisir d'accueillir Brigitte Charrier lors du dernier café littéraire de l'année. Avec elle, nous avons longuement parlé de nos failles, de nos fragilités, de tout ce dont on nourrit un personnage et qui le rend complexe. Ce furent des échanges touchants et émouvants. Vous pouvez retrouver ses livres et ceux de tous nos invités des cafés littéraires, à la bibliothèque, parmi le rayon des auteurs locaux.

Et nous avons bien entendu fini l'année par une matinée festive de Noël. Petits et grands ont mis en application la leçon apprise par Scrooge dans le célèbre conte de Dickens, et ont participé à un atelier solidaire. Tous ont fabriqué des cartes de vœux, qui ont été envoyées le matin du réveillon de Noël au petit Maël, 8 ans, malade du cancer. Sa maman a adressé ses remerciements aux enfants via les bénévoles et les réseaux sociaux.

Alors pour 2025, l'équipe de la bibliothèque adresse à tous ses meilleurs vœux et souhaite continuer de partager avec le plus grand nombre, d'aussi merveilleux moments.



VOTRE AGENDA à La Bâthie



16 FÉV.	Loto de l'APE
2 MARS	Repas dansant choucroute foyer rural
22 MARS	Loto les amis de La Bailly
28 MARS	Loto collège de Saint-Paul
29 MARS	Grand prix cycliste La Bâthie
29 MARS	Soirée dansante APE

5 AVRIL	Animation Tempo
12 AVRIL	Loto tous en rythme
26 AVRIL	Fête du muguet
10-11 MAI	Expo des artistes et salon du livre
24 MAI	Soirée Albertville action solidarité